



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Envoyé en préfecture le 16/10/2025
Reçu en préfecture le 16/10/2025
Publié le 16/10/2025
ID : 060-216001743-20251016-35DEL_CM131025-DE
du lundi 13 octobre 2025

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2025

Affichée le : 7 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 25

Votants : 34

Pouvoirs : 9

Absent : 5

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

14 OCT. 2025

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

16 OCT. 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUC - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Sylvie DUCHATELLE.

Absents représentés

M. BROCHOT

Mme FAZAL

Mme MOUSSATEN

M. N'DIAYE

M. EL OUASTI

Mme SENET

Mme JACQUEMART

Mme M'BAYE

M. FACCHINI

Pouvoir à Mme MEUNIER

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à Mme SAVAS

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents excusés

Absents non représentés

Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

35 Mise à jour des conditions générales de vente du musée Gallé-Juillet et du règlement intérieur des archives municipales

■ Rapport de présentation :

Yesim SAVAS, Adjointe

Dans le cadre de son ouverture au public, le musée Gallé-Juillet propose des prestations variées, notamment des visites libres et guidées, des ateliers, des conférences, des animations et des jeux, ainsi que des produits dérivés, tels que des ouvrages, des cartes postales, des céramiques, des bijoux ou encore des jeux.

Ces prestations et produits sont proposés directement à l'accueil du musée Gallé-Juillet via le logiciel de billetterie patrimoniale du musée Gallé-Juillet, développé par l'entreprise Diptick. Cet outil permettant la création d'une boutique en ligne pour la mise en vente à distance des prestations et produits, les conditions générales de vente en ligne du musée Gallé-Juillet doivent être mises à jour dans leur globalité.

Cette boutique en ligne permet la réservation de créneaux de visites au musée Gallé-Juillet, mais aussi de créneaux de consultation aux archives municipales de Creil. Il convient de modifier l'article 1^{er} du règlement de la salle de lecture de ce service, en ajoutant que pour une consultation sur rendez-vous, la demande peut être

Il vous est proposé d'adopter les modifications apportées aux conditions générales de vente en ligne du musée Gallé-Juillet et au règlement de la salle de lecture du service des archives dessus.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025
Reçu en préfecture le 16/10/2025
Publié le 16/10/2025
ID : 060-216001743-20251016-35DEL_CM131025-DE

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,
Vu la délibération n°33 du conseil municipal en date du 23 septembre 2024 portant sur la mise à jour du règlement de la salle de lecture des archives municipales et sur la mise en place d'un formulaire de demande de réutilisation de documents d'archives,
Vu la délibération n°17 du conseil municipal en date du 2 avril 2025, certifiée exécutoire le 9 avril 2025, portant sur le cadre général de la tarification des services municipaux,
Vu l'arrêté du maire n°2020-139 en date du 5 août 2020, certifié exécutoire le 5 août 2020, portant sur la création d'une boutique en ligne pour la vente à distance de produits,
Vu la décision SGA-DEC-2025-488 en date du 1^{er} septembre 2025, certifiée exécutoire le 9 septembre 2025, portant sur l'ajout du moyen de paiement sécurisé PAYZEN à la régie de recettes patrimoine,
Vu le projet de règlement intérieur de la salle de lecture du service des archives et du projet de formulaire de demande de réutilisation de documents d'archives ci-annexés,
Vu l'avis de la commission « Culture et Patrimoine Historique » en date du 17 septembre 2025,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Considérant que la ville de Creil souhaite faciliter les démarches de ses usagers en proposant un accès en ligne aux prestations et produits proposés par sa direction des collections patrimoniales,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 34	Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'adopter les modifications apportées au règlement intérieur de la salle de lecture du service des archives municipales, telles que présentées dans l'exposé.

Article 2 : d'autoriser madame la Maire, ou son représentant, à signer ledit règlement, ainsi que tout avenants et documents y afférents.

Article 3 : d'adopter les modifications apportées aux conditions générales de vente en ligne du musée Gallé-Juillet.

Article 4 : d'imputer les recettes correspondantes au compte prévu à cet effet sur le budget de la ville.

CREIL, le
Pour extrait certifié conforme,

1 6 OCT. 2025

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire


Sophie DHOURY LEHNER



La secrétaire de séance


Jessica ELONGUERT